

80 ans de la Libération dans l'Oise



Le pays commémorera en 2024 et 2025 le 80ème anniversaire des débarquements, de la Libération et de la Victoire. De nombreuses commémorations et cérémonies, notamment la dimension internationale autour des débarquements en Normandie et en Provence, autour de la mémoire des victimes de la barbarie, mais aussi à l'instar des libérations de Paris et Strasbourg, s'étaleront sur 2024, puis 2025.

La Libération a marqué durablement l'ensemble du territoire national, ces commémorations doivent donc irriguer l'ensemble de notre pays. Le Président de la République a souhaité que ce cycle commémoratif puisse constituer un temps fort pour l'ensemble de la Nation, non seulement pour son rayonnement international mais aussi pour sa cohésion autour des valeurs républicaines de liberté, d'égalité et de fraternité.

Afin de préparer et coordonner les manifestations, un groupement d'intérêt public (GIP) « Mission du 80^e anniversaire des débarquements, de la Libération et de la Victoire » a été créé par arrêté du 8 septembre 2023 portant approbation de la convention constitutive du GIP.

Présidé par Philippe Etienne, ambassadeur de France, ancien ambassadeur aux États-Unis et en Allemagne, ancien conseiller diplomatique du président de la République, le GIP « **Mission Libération** » est constitué de personnalités diverses compte tenu de sa spécificité interministérielle. Sous la direction générale du Général Michel Delion et du Préfet Fabien Sudry, l'équipe travaillera avec tous les ministères concernés pour organiser et promouvoir les cérémonies, ainsi qu'avec les acteurs régionaux et tous les

partenaires nationaux et internationaux, pour valoriser les actions locales et les thématiques mises en avant pour ce 80^{ème} anniversaire.

La réunion d'installation du comité départemental, sous la présidence de la préfète de l'Oise, a eu lieu ce mercredi 10 janvier.

Ce comité est composé des représentants des collectivités (association départementale des maires, département, villes chefs-lieux de préfecture et d'arrondissements) , de services de l'Etat (direction des services départementaux de l'Education nationale, délégation militaire départementale, service départemental de l'Office national des combattants et victimes de guerre), des archives départementales, des principales associations patriotiques et de combattants et de personnalités engagées sur les questions de mémoire dont l'expertise de l'Histoire de l'Oise est reconnue.

Ce comité permettra d'avoir une vision d'ensemble des initiatives prises par les collectivités et l'ensemble des acteurs locaux dans le cadre de ce cycle commémoratif et de délivrer un label, en rapport avec ce 80ème anniversaire.

Les acteurs locaux pourront donc effectuer une demande de labellisation de leurs projets en lien avec la commémoration du 80ème anniversaire de la Libération, afin qu'ils puissent figurer dans le programme officiel.

Dès sa première réunion, le comité a donné un avis favorable à la labellisation de cinq premiers évènements :

- A Beauvais , le 30 août 2024 , inauguration d'un monument commémoratif de la Libération de la Ville et nomination d'un square Léon GAUTIER, ancien beauvaisien , membre du commando KIEFFER ayant participé à la libération de la France en juin 1944.
- A Senlis , le 31 août 2024 (ou le 1^{er} septembre) inauguration d'une plaque commémorative sur l'immeuble ayant servi de refuge à des aviateurs alliés ; la Ville étant reconnue comme ville étape du « Réseau Comète ».
- A Longueil Sainte Marie , le 20 mai 2024, inauguration d'une stèle et d'un nom de rue au pilote aviateur Stanislaw CALINSKI, pilote polonais de la Royal Air Force .
- Deux évènements proposés par l'association « Résistance 60 » de Noyon : une journée d'études le 24 février 2024 avec présentation de travaux récents d'Historiens de l'Oise portant notamment sur l'action de la Résistance dans l'Oise et sur les bombardements de l'année 1944 ainsi que la présentation d'une exposition itinérante « L'année 1944 dans l'Oise ».

D'autres initiatives et évènements sont attendus et feront l'objet d'un calendrier prévisionnel.

